

## Medincell fera une présentation à la conférence *Jefferies Global Healthcare*, qui aura lieu du 4 au 6 juin 2024 à New York

Christophe Douat, Président du Directoire, et Richard Malamut, Directeur Médical, présenteront le portefeuille de produits commerciaux et en développement dans le cadre de la conférence *Jefferies Global Healthcare*, le 6 juin à 19h00 CEST (1:00pm ET) au Mariott Marquis Hotel à New York City.

Les investisseurs pourront accéder à la présentation, en direct ou en replay, en cliquant sur le lien suivant : <https://wsw.com/webcast/jeff302/mebgr/1977936>

Des réunions one-to-one avec l'équipe de direction peuvent être organisées en contactant directement Medincell : [grace.kim@medincell.com](mailto:grace.kim@medincell.com)

« Notre stratégie américaine lancée l'été dernier porte déjà ses fruits. Des investisseurs américains de premier plan ont bien compris le potentiel de Medincell à court et long termes et s'engagent à nos côtés. Ils sont des partenaires essentiels de l'accélération de notre croissance », déclare **Christophe Douat, Président du Directoire de Medincell**.

« Grâce au lancement réussi de UZEDY® par Teva et aux résultats positifs de la phase 3 pour mdc-TJK - qui pourrait être le premier injectable à action prolongée d'olanzapine pour la schizophrénie sévère avec un profil de sécurité favorable - notre technologie BEPO attire de nouveaux partenaires, comme AbbVie, avec qui nous venons de démarrer un important partenariat stratégique. Nous avons aussi de nombreux programmes à différents stades d'avancement et venons de recevoir des données encourageantes de la phase 3 pour mdc-CWM, les catalyseurs à venir sont donc nombreux. Nous sommes impatients de partager nos progrès et les perspectives de la société avec des investisseurs de premier plan », ajoute Grace Kim, **Head of US Financial Strategy de Medincell**.

Medincell a récemment atteint le stade commercial avec la mise sur le marché par Teva de UZEDY® pour le traitement de la schizophrénie. UZEDY est le premier produit innovant basé sur la technologie d'injection à action prolongée BEPO® de Medincell à avoir reçu l'approbation de la FDA, l'agence réglementaire américaine.

Teva a récemment confirmé les prévisions de revenus pour UZEDY en 2024, estimés à environ 80 millions de dollars. Cette prévision est alignée avec de Medincell qui perçoit des royalties sur l'ensemble des ventes et est éligible à 105 millions de dollars de milestones commerciaux.

En parallèle, Medincell développe un portefeuille de traitements innovants utilisant également la technologie BEPO. Celui-ci inclut notamment les candidats médicaments suivants :

2 candidats médicament au stade clinique de phase 3 :

- mdc-TJK (en partenariat avec Teva) : potentiellement la première injection à action prolongée d'olanzapine avec un profil de sécurité favorable qui pourrait permettre une large adoption pour le traitement des patients atteints des formes les plus sévères de schizophrénie. Les résultats d'efficacité positifs ont récemment été annoncés. ([communiqué de presse](#))
- mdc-CWM (en partenariat avec AIC) : une formulation à libération prolongée d'un anti-inflammatoire non stéroïdien, le celecoxib, visant à faciliter la récupération des patients et à réduire le besoin d'opioïdes potentiellement addictifs après la pose d'une prothèse du genou. Les résultats encourageant de la première phase 3 présentés récemment ont ouvert la voie aux prochaines étapes du développement réglementaire. ([communiqué de presse](#))

2 candidats en études précliniques :

- mdc-WWM : contraceptif injectable sous-cutané actif pendant 6 mois.
- mdc-STM : programme dédié à la lutte mondiale contre le paludisme.

10 programmes au stade de formulation :

- Parmi eux, le premier programme sélectionné avec AbbVie dans le cadre d'un accord stratégique de co-développement et de licence, récemment annoncé ([communiqué de presse](#)), pour développer une nouvelle génération de traitements injectables à action prolongée. Medincell et AbbVie codévelopperont jusqu'à six produits injectables à action prolongée innovants et AbbVie sera responsable de leur commercialisation. Medincell a reçu le paiement initial de 35 millions de dollars et pourrait encaisser jusqu'à 1,9 milliard de dollars sous forme de milestones liés à l'atteinte potentielle d'étapes de développement et de seuils de revenus, ainsi que des royalties sur les ventes réalisées dans le monde.

## Le portefeuille et pipeline R&D de Medincell au 21 mai 2024

### MARKET

**UZEDY®**  
Risperidone LAI  
Schizophrenia

### CLINICAL PHASE 3

**mdc-TJK**  
Olanzapine LAI  
Schizophrenia

**mdc-CWM**  
Intraarticular celecoxib  
Postoperative pain

### PRECLINICAL

**mdc-WWM**  
Progesterin LAI (non-MPA)  
Contraception

**mdc-STM**  
Ivermectin LAI  
Malaria

### FORMULATION

**mdc-AbbVie 1**

**mdc-XXX**

**mdc-XXX**

**mdc-XXX**

**mdc-XXX**

**mdc-XXX**

**mdc-XXX**

**mdc-XXX**

**mdc-XXX**

**mdc-XXX**

● with Teva Pharmaceuticals   ● with AIC   ● with AbbVie   ● with the Bill & Melinda Gates Foundation   ● with Unitaid   ● in-house program or undisclosed partner

## A propos de Medincell

Medincell est une société de *licensing* biopharmaceutique en phase clinique et commerciale qui développe des médicaments injectables à action prolongée dans de nombreux domaines thérapeutiques. Nos traitements innovants visent à garantir le respect des prescriptions médicales, à améliorer l'efficacité et l'accessibilité des médicaments, et à réduire leur empreinte environnementale. Ils combinent des principes actifs avec notre technologie propriétaire BEPO® qui contrôle la libération d'un médicament à un niveau thérapeutique pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement biorésorbable. Le premier traitement basé sur la technologie BEPO®, destiné au traitement de la schizophrénie, a été approuvé par la FDA en avril 2023, et est maintenant distribué aux États-Unis par Teva sous le nom UZEDY® (la technologie BEPO est licenciée à Teva sous le nom de SteadyTeq™). Nous collaborons avec des entreprises pharmaceutiques de premier plan et des fondations pour améliorer la santé mondiale grâce à de nouvelles options de traitement. Basée à Montpellier, Medincell emploie actuellement plus de 140 personnes représentant plus de 25 nationalités différentes.

UZEDY® et SteadyTeq™ sont des marques déposées de Teva Pharmaceuticals

[medincell.com](https://www.medincell.com)

## Contacts

### David Heuzé - Head of Communications

david.heuze@medincell.com / +33 (0)6 83 25 21 86

### US Financial & IR Strategy

#### Grace Kim

grace.kim@medincell.com / +1 (646) 991-4023

### Investors Relations France

#### Louis-Victor Delouvrier/Alban Dufumier

medincell@newcap.eu / +33 (0)1 44 71 94 94

### Media Relations

#### Nicolas Mériageu/Arthur Rouillé

medincell@newcap.eu / +33 (0)1 44 71 94 94

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives, notamment concernant la progression des essais cliniques de la Société. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques que pourrait contenir ce communiqué de presse relatives à des événements futurs sont sujettes à des changements sans préavis, à des facteurs que la Société ne maîtrise pas et aux capacités financières de la Société.

Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou employés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors du contrôle de la Société qui peuvent, le cas échéant, entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations réels de la Société et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives.

Une liste et une description de ces risques, aléas et incertitudes figurent dans les documents déposés par la société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) au titre de ses obligations réglementaires, y compris dans le document de base de la Société, enregistré auprès de l'AMF le 4 septembre 2018 sous le numéro I. 18-062, ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. Par ailleurs, ces déclarations prospectives ne valent qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la Société ne reconnaît aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives, ni d'actualiser les raisons pour lesquelles les résultats avérés pourraient varier sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prospectives, et ce y compris dans le cas où des informations nouvelles viendraient à être disponibles. La mise à jour par la Société d'une ou plusieurs déclarations prospectives n'impliquera pas qu'elle procédera ou non à d'autres actualisations de ces déclarations prospectives ou d'autres déclarations prospectives.

Ce communiqué de presse est publié à des fins d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit, en particulier en France. De la même façon, ce communiqué ne constitue pas un conseil en investissement et ne saurait être traité comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne saurait priver les destinataires d'exercer leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à modification sans préavis. La diffusion de ce communiqué de presse peut être encadrée par des dispositions restrictives du droit dans certaines juridictions. Les personnes qui viendraient à prendre connaissance du présent communiqué de presse sont tenues de se renseigner quant à ces restrictions et de s'y conformer.